

Beauceville, le 1 novembre 2006

«Titre» «Prénom» «Nom»
«Nom_de_la_société»
«Adresse_Ligne_1»
«Ville»

Objet : Projet rénovation du rang St-Charles

«Titre»,

En raison de la construction prochaine du prolongement de l'autoroute 73, la Ville de Beauceville propose que le rang St-Charles entre la route du Golf et la route Fraser soit refait (structure en asphalte). La largeur de la route rénovée sera de 12 mètres entre la route du Golf et notre propriété (Parc Industriel prévu) et de 9 mètres de l'entrée du parc à la route Fraser. Il est à noter qu'actuellement le rang St-Charles a une largeur (avec fossé) variant de 11 mètres à 13, 5 mètres.

Cette rénovation serait entièrement au frais du Ministère des Transports et servirait principalement comme route d'accès au Parc Industriel et comme axe nord-sud de désengorgement de la circulation et d'urgence, soit pour les travailleurs du Parc Industriel et lors d'inondations des routes le long de la Chaudière.

Sans engagement légal de votre part, nous aimerions connaître votre première impression quant à ce projet.

Nous apprécierions que vous retourniez votre opinion sur le document joint ; soit par la poste ; soit par télécopieur au 774-9141 et ce avant les audiences publiques du BAPE soit le 7 novembre 2006.

Merci à l'avance, «Titre», de nous faire connaître votre opinion.

JGB/rb

Votre conseil
par Jean-Guy Bolduc,
Maire de Beauceville

p.j.

Opinion
Projet Rénovation rang St-Charles

NOM : _____

LOTS : _____

TÉLÉPHONE : _____

J'ai pris connaissance du projet de rénovation du rang St-Charles.

Je suis favorable au projet

Je ne suis pas d'accord avec le projet

Commentaires : _____

SIGNATURE : _____ **date :** _____

n.b. : ce document ne représente aucun engagement formel de ma part.